

CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 14/03/2011

Date de convocation : 28/02/2011

Date d'affichage : 28/02/2011

L'an deux mil onze, le quatorze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Joël LELARGE, Maire, assisté de Mesdames Christiane DEBAISIEUX, Jeannine ALNET et Edith PATY, Mesdemoiselles Isabelle CARDON et Mathilde HEBERT, Messieurs Jean-Pierre TOUZE, Georges GUENET Jean JACQUES, Yann LEBOURG et Lionel CHAINON.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

1) Projet de création d'une commune nouvelle Le Neubourg-Vitot

Suite au dépôt en mairie de 2 pétitions, l'une signée par 205 personnes en faveur d'un référendum et l'autre par 86 personnes s'opposant au projet de fusion, certains habitants viennent discuter avec le Maire et les membres du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire annonce qu'une réunion publique est prévue en principe le 23 mars à 20h30 à la salle polyvalente, en présence de certains élus.

2) Projet de modification du PLU

Le projet n'étant pas abouti, et des discussions étant encore en cours avec le cabinet CALDEA, le Conseil préfère attendre pour délibérer sur ce point.

3) Vote des comptes administratifs 2010

*** Budget commune**

<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>	
Résultat reporté N-1 :	76 546,90€	Résultat reporté N-1 :	8982,06€
Dépenses :	151 339,99€	Dépenses :	18 594,25€
Recettes :	209 141,36€	Recettes :	49 840,65€
Excédent :	57 801,37€	Excédent :	31 246,40€
Solde :	174 576,73€		
Restes à réaliser :	4 000,00€		

Report à nouveau : 170 576,73€

*** Budget assainissement**

<u>Section d'exploitation</u>		<u>Section d'investissement</u>	
Résultat reporté N-1 :	19 093,82€	Résultat reporté N-1 :	- 379,36€
Dépenses :	11 645,42€	Dépenses :	7 951,57€

Recettes :	14 698,99€	Recettes :	9 738,50€
Excédent :	3 053,57€	Excédent :	1 806,93€

Report à nouveau: 23 574,96€

*** Budget CCAS**

Résultat reporté N-1 :	1 814,42€
Dépenses :	153,00 €
Recettes :	596,07 €

Report à nouveau : 2 257,49 €

4) Travaux du SIEGE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de réaliser des travaux d'éclairage public :

PRUNUS ET CHANT DES OISEAUX estimés à : 14 000 € TTC

Le syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure (SIEGE) est en mesure d'assurer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux suite au transfert de cette compétence par la commune au SIEGE, dans le cadre de son programme annuel de travaux.

La participation financière (P) de la commune qui s'élève à 40% du coût réel H.T des travaux est estimée à :

$P = 11\,705,69 \text{ € HT} \times 40 \% = \mathbf{4\,682,27 \text{ €}}$

Etant entendu qu'elle est due à la clôture de l'opération et sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE.

Ces explications entendues, le Conseil décide :

- 1) d'adopter le projet présenté par le S.I.E.G.E. dans les conditions financières précitées
- 2) d'inscrire à son budget les prévisions de dépenses correspondantes au compte 20415

5) Vote des subventions 2011

Le Conseil Municipal, procédant à la préparation du budget primitif 2011, oùi l'exposé de Monsieur le Maire, vote les subventions suivantes :

Association anciens travailleurs Le Neubourg/Vitot	140€
- Union des Maires et Elus de l'Eure	84€
- Union des Maires du Canton	40€
- Papillons Blancs	54€
- Croix Rouge du Neubourg	70€
- Football Club Epégar	170€
- Association Epégar Gym	70€
- Association sclérose en plaques	55€

- Diverses oeuvres autorisées	500 €
- Restaurants du Cœur	70 €
- Souvenir Français	30 €
- SDIS	40 €
- Association « les amis de Vitotel »	100 €

TOTAL..... 1 423 €

6) Questions diverses

*** Location de la salle polyvalente – dimanche 3 juillet 2011**

Le 3 juillet 2011 l'Amicale des AFN (anciens combattants de l'Afrique du Nord) demande à louer la salle polyvalente de Vitot pour son repas annuel.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif appliqué en 2010 de 2%. Le tarif appliqué pour la location de 2011 sera donc de **126,10€**.

*** Achat de mobilier pour la mairie**

Monsieur le Maire expose au Conseil que 4 armoires ont été commandées chez BRUNEAU pour la mairie en février 2011.

La facture, reçue le 10 février 2011, s'élève à la somme de 1226,97€. Elle a pour échéance la date du 25 mars 2011. Elle doit donc être mandatée rapidement.

Dans l'attente du vote du budget primitif de la commune pour 2011, le Conseil autorise la dépense et s'engage à y inscrire la somme de 1226,97€.

Ce montant devra figurer sur la ligne « mobilier de mairie » compte n°21784-0000.

*** Modification du Plan Local d'Urbanisme**

Monsieur le Maire expose au Conseil que CALDEA, géomètre expert au Neubourg, nous a présenté sa facture-situation N°1 de 4 784€ TTC le 28 février 2011.

Cette facture doit donc être mandatée rapidement.

Dans l'attente du vote du budget primitif de la commune pour 2011, le Conseil autorise la dépense et s'engage à inscrire la somme de 5980€ acceptée par le Conseil par délibération du 11 octobre 2010.

Ce montant devra figurer sur la ligne « modification de PLU » compte n°202-0000.

Le solde (1196€ TTC) sera payé à réception de facture, une fois la mission de CALDEA exécutée.

*** Demande de subvention école Saint Georges**

L'ensemble du Conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

* Projet de fourrière automobile

Monsieur DOLPIERRE a pour projet la mise en place d'une fourrière automobile au pied du relais hertzien.

Le Conseil émet un avis défavorable, d'une part parce que les véhicules seront trop visibles au bord de la route, mais aussi parce que la construction d'un éventuel local est inenvisageable (interdite au PLU étant donné sa position par rapport au pylône).

* Commande de panneaux indicateurs

Monsieur TOUZÉ demande au Conseil l'autorisation de commander 2 panneaux indiquant la route de Bourgtheroulde car pour l'instant il n'en existe pas.

Le Conseil autorise la commande de ce matériel auprès de LASER EQUIPEMENT.

La séance est levée à 22h30.

Le prochain Conseil Municipal est prévu lundi 11 avril 2011 à 20h30.